

Amélioration de la condition féminine, condition permissive du développement en Haïti

Marie-Ange OCCELAS

Alors que les économies mondiales sont de plus en plus développées, les inégalités, l'exclusion et la pauvreté qui accompagnent ce progrès et cette croissance économique nous projettent au centre de l'enjeu du développement axé sur la croissance. Les insuffisances de ce modèle et son incapacité à garantir une élévation du standard de vie de tout le corps social nous forcent à réfléchir à un modèle de développement, lequel ne privilégie pas uniquement la productivité, mais s'articule autour des « possibilités » actuelles et futures des femmes qui permettent d'agir structurellement sur leur statut et condition sociale.



Louisiane SAINT-FLEURANT, *Erzulie*, 1993

« Il y aura toujours quelqu'un de plus pauvre que l'homme le plus pauvre : c'est sa femme »

Christiane Marty

Le concept « développement » a fait l'objet, ces dernières décennies, d'innombrables études et réflexions, donnant lieu à une diversité d'approches en la matière. À l'origine, développement équivalait à croissance économique. Le concept de développement, (dynamique, complexe, multidimensionnel et en constante mutation), qui signifiait alors *l'obtention d'une croissance économique significative sur une longue période*¹, est réduit à sa dimension économique. Le développement économique et social fait référence à l'ensemble des mutations positives sur le plan économique, technique, démographique, social..., que peut connaître un pays et invoque une dynamique de progrès dans différents domaines dont celui de l'économie. Cette croissance se vérifie entre autres par la variation annuelle (taux de croissance) du PIB —en tant que mesure de l'activité économique—, d'un côté, et de l'autre, le PIB per capita, le rapport de la dette publique sur le PIB et la compo-

sition de cette dette (intérieure et extérieure) et également par le comportement des différents postes de la balance des paiements. Toutefois, contrairement à l'approche axée sur la croissance qui mise davantage sur la position des indicateurs mentionnés plus haut, l'approche axée sur le développement a plutôt fortement insisté sur une série de transformations structurelles qui à la fois rendent possible cette croissance économique, élevant ainsi le standard de vie. Ainsi, sur la base de progrès économiques, techniques et scientifiques, donc du niveau de développement des forces productives, les pays sont alors classés en pays dits développés et pays dits sous-développés².

En Haïti, le développement axé sur la croissance a longtemps été promu. Dans le mémorandum accompagnant l'exercice fiscal 2006-2007, se retrouvent ainsi les propos conjointement signés par le ministre des Finances de l'époque et par le gouverneur de la Banque centrale affirmant qu'Haïti a mis en place des politiques macroéconomiques qui ont contribué à stabiliser l'économie, à améliorer la discipline budgétaire, à réduire l'inflation et à assurer la transparence. L'objectif final de cette politique était d'améliorer les conditions de vie et de faire reculer sensiblement la pauvreté dans le pays en stimulant la croissance de manière durable, notamment grâce à une confiance renouvelée du secteur privé et à une reprise de l'investissement privé, en concertation

avec le FMI et le reste de la communauté internationale.

Avec une telle approche, il n'existe aucune relation stricto-sensu entre la croissance et l'amélioration du bien-être. La croissance seule ne semble pas déboucher sur la satisfaction des besoins de l'existence de chacun et ne permet pas d'expliquer la pauvreté. Les théories fondées sur les considérations purement économiques ne sont pas nécessairement accompagnées « *d'un mouvement vers le haut de tout le corps social, en matière de besoins fondamentaux (accès à l'eau, à la santé, à la l'éducation, aux loisirs...)* »³.

Même si le développement englobe la croissance, il ne peut se réduire à celle-ci, il est bien plus. Selon B. Conte, il comprend, *une hausse du bien-être social, des changements dans les structures et finalement une mutation de la société toute entière*⁴. Ainsi, si la croissance constitue un facteur du développement qui serait plus englobant, il devrait le dépasser en accentuant la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités, du chômage, de la pauvreté.

D'ailleurs, même si les économies mondiales se développent au fur et mesure que l'histoire de l'humanité progresse, force est de constater que le modèle de développement basé sur la croissance économique engendre, dans la répartition des richesses, des inégalités patentes entre pays du Nord et pays du Sud et aussi à l'intérieur même de ces pays. Loin d'être la pana-

cée attendue, il est une source de surexploitation, de déséquilibres, d'inégalités sociales croissantes. Famine, chômage, analphabétisme, pauvreté s'accroissent dans certains pays. En plusieurs « décennies de développement », de grands progrès économiques ont été enregistrés effectivement dans de nombreux pays, mais, paradoxalement, les inégalités n'ont jamais été aussi criantes, et l'exclusion aussi profonde. Par exemple, 2,8 milliards d'individus vivent toujours avec moins de deux dollars américains par jour ; les sept plus grosses fortunes du monde additionnées excèdent plus que le PIB total du groupe des 49 pays les moins avancés où vivent 650 millions d'individus⁵.

 **Quoique généralisé, ce déséquilibre constaté est pourtant vécu de façon plus marquée par les femmes et les filles dont les conditions de vie ne cessent de se dégrader**

En Haïti, la pauvreté semble davantage s'accroître : plus de la moitié de la population, soit 56%, reçoit quotidiennement moins d'un dollar américain et un peu plus des trois quarts, 76%, moins de deux dollars⁶. En dépit des efforts des ménages haïtiens pour acquérir certains droits sociaux, les inégalités et la pauvreté tendent à se renforcer. Plus de 76% de la population du pays et 80% de la population en milieu rural, vivant avec moins de deux dollars américains par jour sont considérés comme pauvres⁷. Ce dé-

séquilibre généralisé est pourtant vécu de façon plus nette par les femmes et les filles dont les conditions de vie ne cessent de se dégrader. La disparité dans la jouissance de leurs droits fondamentaux est évidente, notamment la santé, l'éducation, l'emploi. Selon les statistiques officielles de l'IHSI (2003), sur les 40% de la population de dix ans ne sachant ni lire ni écrire, 42% sont des femmes ; 36% des hommes. Sur les 1.1% de la population ayant atteint le niveau universitaire, seulement 0.7 % sont des femmes ; 1.4 % des hommes; le taux de chômage élargi des femmes vaut 1.59 fois celui des hommes.

En dépit des discours, des belles intentions, des conventions et traités relatifs à l'éradication de la pauvreté et au développement, les statuts de la condition féminine démontrent, à l'analyse, que les femmes haïtiennes continuent de se retrouver en marge de l'organisation sociale et très éloignées d'un projet de développement porteur de changements réels et durables. Les politiques publiques en cours persistent à occulter et à ignorer les rapports sociaux de sexe défavorables aux femmes et demeurent parties prenantes de leur positionnement inégal dans la balance sociale.

D'une approche économique à une approche humaine du développement

Au fur et à mesure, le concept de développement simplifié à outrance dans un contenu exclusivement économique, a commencé à montrer ses limites.

L'évidence de l'exclusion générée par ce modèle suscite de nouvelles réflexions sur la nécessité de mettre le développement au service de l'ensemble de la population et non plus à celui d'une minorité. De nouvelles dimensions sont incorporées au concept; aussi, parle-t-on de développement durable, soutenable, de développement humain proposé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans son rapport mondial sur le *développement* humain publié en 1990, lequel a pour principal objectif « *d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques* »⁸. Les prémisses de l'égalité d'accès et d'opportunités sont posées, l'être humain devient au centre des préoccupations et processus de développement. À partir de ce concept, le PNUD institue l'Indicateur de développement humain (IDH) qui combine les variables : revenus, espérance de vie, niveau d'éducation, liberté humaine. Selon cette notion, le développement humain doit donc être bien plus qu'une accumulation de revenus et de richesses qui n'est qu'une aspiration parmi d'autres. Il doit être centré sur

les personnes. Le processus doit conduire à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun, ce qui rejoint la pensée de Amartya Sen, lequel, dans son ouvrage intitulé « *Nouveau modèle Economique* »⁹, met au cœur du processus de développement l'accroissement des « capacités » de l'individu, soit un ensemble de libertés réelles qui lui permettent d'exploiter ses capacités et d'orienter son existence. Ainsi, il propose que soient prises en compte, à côté de la richesse monétaire, toutes les possibilités économiques, sociales et politiques offertes à l'individu directement liées à son état de santé, à son niveau d'éducation, à son espérance de vie ou encore à la possibilité de faire entendre sa voix dans les débats locaux et nationaux.

Partir de l'être humain : mettre l'emphase sur la condition féminine

Ainsi abordé, la réflexion sur la problématique du développement revient à placer l'individu au centre de toutes les préoccupations économiques, sociales et politiques. Cependant, il serait naïf de croire que les femmes pourraient nécessairement en tirer les mêmes avantages que les hommes. En effet, l'histoire récente et passée de la condition féminine atteste suffisamment de l'absence de ces dernières dans nombre de politiques publiques censées être bénéfiques à toute la population, mais qui, en réalité, ne font qu'exacerber et/ou perpétuer ces inégalités. Aussi, convient-il pour nous, à l'intérieur de ce

débat sur l'humain, de replacer la condition sociale des femmes, dans cette réflexion sur le développement. Les considérations sur la situation des femmes et des filles en Haïti dans l'accès à l'emploi, aux revenus, à l'éducation et à la participation aux décisions politiques, illustrent notre propos en mettant en évidence, s'il en était besoin, les barrières qu'elles rencontrent constamment et l'obligation d'entreprendre toute démarche pour réussir à les éliminer afin de réussir à tirer l'ensemble de ce pays vers le haut.

Accès à l'éducation

En 2003, près de 40% de la population dont 42% de femmes et 36% d'hommes ne savait ni lire ni écrire selon les données de l'IHSI. Ces dernières années, des efforts significatifs ont été consentis, dans l'éducation, particulièrement sur le renforcement de l'accès universel à l'éducation par l'élaboration de programmes nationaux dont l'Éducation pour tous (EPT). Une augmentation significative a été enregistrée dans l'accès à l'éducation primaire, et une réduction des écarts entre garçons et filles est visible. Les statistiques les plus récentes confirment un progrès vers la parité dans le cycle fondamental même si l'écart se creuse par la suite aux niveaux supérieurs.

En 2003, près de 40% de la population dont 42% de femmes et 36% d'hommes ne savait ni lire ni écrire



Magda MAGLOIRE, *Famille*, 2008

Cependant, tel que le souligne le rapport national d'application et de suivi de la Convention, paru en 2008, sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, il reste certes des efforts à faire bien moins pour l'accès à l'éducation que pour maintenir les élèves à l'école. Les analyses démontrent un déséquilibre entre filles et garçons. L'espérance de vie scolaire actuelle des filles est de deux ans et huit mois contre trois ans et neuf mois pour les garçons. En outre, elles n'ont pas les mêmes opportunités de formation technique et professionnelle ; le traitement est discriminatoire dans le secteur éducatif ; le curriculum reproduit les schémas stéréotypés ; le taux de réussite différencié est plus faible pour les filles à cause des charges domestiques qui leur sont assignées ; la formation reporte la

ségrégation du marché de travail, les inégalités d'opportunités, de chances et de traitement dans l'accès à l'éducation des adultes¹⁰. Donc, lorsque le maintien de ses filles et de ses femmes dans le système scolaire et éducatif n'est pas garanti, les capacités de ces dernières à accéder à des emplois formels productifs et décents diminuent *ipso facto* ; on assiste à une détérioration des revenus, à une augmentation du risque de chômage ainsi qu'à des possibilités pour que ces dernières se retrouvent cantonnées dans les secteurs d'emplois précaires et vulnérables.

Selon A. Sen, l'éducation permet d'améliorer l'ensemble des autres capacités sur la somme des opportunités et possibilités offertes à l'individu. Le niveau d'éducation influence positivement l'accès à l'emploi et aug-

mente la participation à l'activité économique (formelle). Une scolarisation avancée favorise un éventail plus large de perspectives et étend les opportunités d'emploi.

De plus, étant donné le caractère privé de l'offre scolaire, l'éducation des enfants dépend largement du revenu des parents. Les femmes dirigent 44% des familles monoparentales dans le pays, d'où la diminution de la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école qui va favoriser une transmission des inégalités entre les générations, donc des mécanismes de la pauvreté.

En fin de compte, cet état de choses va provoquer un ralentissement économique au niveau national et écarter le pays au fur et à mesure de la voie du progrès économique qui, même s'il n'est pas une condition suffisante du développement, n'en est pas moins un des facteurs contributeurs.

Accès au revenu et à l'emploi

L'accès à l'emploi productif et décent est une source de bien-être qui donne à un individu la liberté de choisir et de s'assurer dignement une situation matérielle qui lui permet de satisfaire les besoins de son existence. Cet accès au revenu et à l'emploi décent est un des paramètres importants de l'analyse de la condition des femmes. La discrimination dans le marché du travail et l'écart des taux de chômage, indiquent qu'elles sont victimes d'inégalités et conditionnent le développement actuel du pays.

Selon les données du rapport CEDEF, le chômage endémique en Haïti est féminin.

Selon les données du rapport CEDEF, le chômage endémique en Haïti est féminin. Quel que soit leur âge, les femmes ont un accès moindre à l'emploi. Le taux de chômage dans l'ensemble du pays est certes de 30% mais la population féminine est représentée à 60.7%. Il en résulte qu'une plus grande proportion de femmes travaille à leur propre compte, principalement dans le commerce.

Selon le DSNCRP, les femmes représentent 43,9% des professions intellectuelles et scientifiques, 36.5% des professions intermédiaires et 32.3% des employées dans l'administration. Elles sont majoritaires dans les professions peu qualifiées ; sur-représentées dans des activités économiques informelles (80%) et sont prédominantes dans les secteurs d'emplois précaires. Ces données, corroborées par le rapport CEDEF, indiquent une forte concentration de femmes à des emplois situés au bas de l'échelle des salaires, dans certains secteurs mal rémunérés nécessitant une faible spécialisation tels le secrétariat, l'enseignement préscolaire, l'hôtellerie, la couture, les services sociaux et communautaires. À cela s'ajoute l'expansion des zones franches (axe stratégique de développement économique du gouvernement actuel) qui embauchent une main-d'œuvre féminine à hauteur de 70%. Selon José G. Vargas Hernández, avec

ce type de projet économique, à date, *personne n'a jamais su prouver qu'il était porteur d'un réel développement ou qu'il avait un impact direct sur le développement économique ou sur la création d'emplois bien rémunérés*¹¹. Les femmes sont certes plus en plus portées au crédit mais les faibles montants qui leur sont alloués sont surtout orientés vers le commerce car ils ne permettent pas d'importants investissements de productivité et ne facilitent ni leur épanouissement sur le plan social ni une amélioration substantielle de leurs conditions de vie¹².

Ce déséquilibre dans l'accès au revenu et à l'emploi résulte d'une double dialectique de production et de reproduction des inégalités. Au départ, les femmes ont moins accès aux opportunités, aux biens et aux services de base et à l'éducation avancée qui les prédisposent au commerce, aux activités économiques informelles ou aux autres secteurs précaires et mal rémunérés. Présentes dans les filières de formation professionnelles génératrices de chômage et, de pauvreté¹³ et, en dehors du microcrédit, elles ont peu d'accès aux ressources financières substantielles permettant des investissements productifs. Par conséquent, elles disposent de moins en moins de capacités qui conditionnent leur pouvoir de transformation sociale par leur apport dans le développement national qui, dans ces conditions, est fortement compromis. Comment y parvenir alors qu'une grande partie de la population, en majorité des fem-

mes, se trouve piégée dans des emplois vulnérables assortis d'une faible productivité et de bas revenus ? Les possibilités de contribution des femmes au développement d'Haïti, sur le plan économique, nécessitent pour elles des emplois décents et productifs sur le marché du travail.

Accès à la participation politique

La notion de développement humain utilisée tout le long de cette réflexion, par opposition au modèle traditionnel de développement économique, met en évidence non seulement l'accès de tous les individus aux biens et services sociaux de base mais aussi le caractère participatif de la démarche.

Les femmes ont longtemps été exclues de la gestion de la vie publique en Haïti. Diverses raisons peuvent expliquer cette mise à l'écart: mainmise sur l'espace politique formel par les hommes ; division du travail basée sur le sexe qui font porter aux femmes le poids des responsabilités domestiques ; la reproduction (et ses incidences) qui leur laissent peu de temps pour participer à la vie publique ; le faible niveau d'éducation et la dépendance économique.

Ces dernières années, certaines avancées ont été constatées dans l'accès des femmes à la vie politique, malgré leur faiblesse relative (c'est-à-dire comparé à celui des hommes). Haïti a connu une femme Chef d'Etat en 1990 (et deux candidates à la

présidence en 2006 et 2011), deux premiers ministres; En 2001, 44% des déléguées étaient des femmes et 10% en 2001; en 2010, quatre des 99 représentants de la Chambre des députés étaient des femmes et trois des 30 sénateurs. L'inscription du quota de 30% dans l'amendement de la Constitution est un pas important dans la promotion des femmes à participer dans la politique, notwithstanding toutefois des mesures volontaristes qui parviennent à changer pour elles les relations sociales discriminatoires et qui contribuent à les maintenir dans une situation d'infériorité et en marge de la gestion de la cité.

L'inscription du quota de 30% dans l'amendement de la Constitution constitue un pas important dans la promotion de la participation politique des femmes

Le gouvernement actuel se targue d'être composé de 40% de femmes. Cependant, « *il ne suffit pas que quelques femmes accèdent à de hautes fonctions. Isolées des autres femmes, elles deviennent rapidement des otages du pouvoir en place. Il faut un nombre suffisant de femmes au pouvoir pour apporter une vision nouvelle des relations entre hommes et femmes dans la société et faire évoluer les institutions* »¹⁴. À cet effet, lors de la conférence des Nations-Unies sur l'engagement politique des femmes tenue en septembre 2011, Hilary Clinton déclarait qu'accroître la participation des femmes à la politique et au pro-

cessus national de décision est essentielle à l'essor de la démocratie et au développement durable des nations. À la 66^e Assemblée générale tenue en septembre 2011, Michelle Bachelet rajoutait pour sa part que : « en tirant pleinement parti de l'intelligence de la moitié de la population mondiale –de l'intelligence des femmes– nous améliorons nos chances de trouver des solutions réelles et durables aux défis auxquels nous nous heurtons ».

Dans un modèle de société égalitaire, le partage réel du pouvoir politique et économique engendre l'amélioration des conditions de vie des femmes parce qu'elles participent aux décisions qui les concernent et sont capables de modifier l'agenda politique ainsi que les priorités économiques porteuses de changement dans la condition féminine. La participation des femmes aux décisions politiques est à l'évidence un des enjeux prioritaires de la lutte pour plus d'égalité, devenue aujourd'hui une des exigences du développement ; c'est autant une condition préalable qu'une conséquence.

Amélioration de la condition féminine, condition permissive du développement en Haïti

Selon A. Sen, le développement est un processus d'expansion des libertés qui doit également profiter à tous, hommes, femmes et enfants. Dans cette optique, l'élimination des dispari-

tés, l'équité, la justice sociale et la participation sont des valeurs fondamentales de ce processus de développement dans lequel les femmes (aussi bien que les hommes), sont considérées comme parties prenantes.

Renforcer la participation des femmes à la vie sociale et politique, permet à ces dernières de prendre des décisions et d'influencer l'action publique

Comme le souligne la Banque mondiale dans son rapport sur le développement dans le monde, l'amélioration de la condition féminine est un atout pour l'économie et favorise de nombreux autres résultats du développement. Promouvoir l'éducation des femmes aux opportunités économiques et aux facteurs de production, peut générer des gains de productivité généralisés. Toujours selon ce rapport, *lorsque la main-d'œuvre féminine est sous-employée ou mal utilisée –en raison de la discrimination à l'encontre des femmes sur les marchés et dans les institutions érigées par la société qui les empêchent d'achever leurs études, de pouvoir exercer certaines professions et d'obtenir les mêmes rémunérations que les hommes– des pertes économiques s'ensuivent*¹⁵. Ces pertes vont ralentir la croissance qui, même si elle n'est pas une condition suffisante du développement, n'en est pas moins un déterminant important.



Louisiane SAINT-FLEURANT, *Famille*, 1999

Renforcer la participation des femmes à la vie sociale et politique, permet à ces dernières de décider et d'influencer l'action publique, ce qui *devrait déboucher sur des institutions et des actions publiques plus représentatives et plus inclusives et, partant, sur une meilleure trajectoire de développement*¹⁶. Lorsqu'en raison d'obstacles multiples, les femmes sont privées de leur capacité de participer à la vie politique, il est plus probable que les décisions et actions politiques continuent de refléter les intérêts des groupes dominants, de maintenir les disparités, de créer des *trappes à inégalités* susceptibles de favoriser une transmission intergénérationnelle de la pauvreté qui est le corollaire de l'inégalité. Ce faisant, l'opportunité de mettre à contribution le potentiel d'une grande partie de la population se perd et les chances pour la génération suivante d'être partie prenante de la mar-

che vers le développement sont aussi hypothéquées.

Vers un modèle de développement inclusif en Haïti

Les limites aux définitions antérieures du concept de développement font qu'il est impossible aujourd'hui de poser cette problématique en termes de croissance et de progrès uniquement économiques qui peuvent également être tributaires d'une forte exclusion et de criantes inégalités. La croissance peut se faire au détriment de couches importantes de la population, ce qui mettra en péril la stabilité politique nécessaire au progrès économique. Les travaux d'Amaritya Sen ouvrent la voie à une meilleure compréhension des relations entre les inégalités et la pauvreté. Les données relatives à la condition féminine dans toutes ses dimensions ont d'ailleurs servi à démontrer que la conception du développement jusque-là prônée en Haïti n'a

fait qu'accentuer la discrimination sous toutes ses formes.

Il existe actuellement une velléité de l'Etat de repositionner Haïti dans la carte du développement, de faire d'elle un pays émergent à l'orée de 2030, ce ne sera possible que si l'amélioration de la condition féminine en constitue l'axe principal. Pour y arriver, l'Etat doit nécessairement, entre autres décisions :

- Travailler au développement du capital humain pour la saisie et l'extension des opportunités et des aspirations dont les inégalités se creusent tôt dans la vie des femmes et se reproduisent à travers les générations.
- Améliorer l'accès des femmes aux biens et services sociaux de base qui sont des investissements dans le développement du capital humain et qui favorisent l'accroissement des capacités de base.
- S'attaquer aux discriminations persistant dans le domaine de l'éducation non seulement par des décisions sur la parité à l'entrée mais aussi sur le maintien des filles à l'école, l'élimination des mesures préjudiciables aux filles-mères, l'accompagnement des femmes dans les filières porteuses.
- Améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques ; développer leurs capacités dans des secteurs d'activités valorisants et rémunérateurs ; combler le fossé de rémunération entre les hommes ; instaurer l'égalité de genre pour des salaires

- Augmenter la capacité de décision et d'action des femmes dans la société ; accroître la visibilité de la contribution et du potentiel politique des femmes : Il est important de démanteler les barrières entre les sexes et de s'attaquer aux préjugés liés au genre, en rendant visibles les réelles capacités et compétences politiques des femmes.

Ces mesures, parmi d'autres, permettront d'agir sur les droits et la condition féminine. En retour, ces améliorations donneront aux femmes la possibilité de renforcer leur contribution au développement du pays. Alors seulement, Haïti pourra retrouver le chemin d'un développement humain et durable et conjurer les risques, trop réels, de sombrer dans le chaos.

Bibliographie

Agence française de développement (AFD), 2010. *Mesure pour mesure : Sait-on vraiment mesurer le développement ? 8^{ème} conférence AFD / EUDN*

Banque mondiale. 2012. *Equité de genre et développement. Rapport sur le développement dans le monde*

Eric BERR, Jean-Marie, HARRIBEY, 2005. *Le concept de développement en débat. Introduction au dossier d'économies et sociétés, Série « Développement, croissance et progrès », n° 43, 3/2005, p. 463-476.*

Gilbert, RIST. 1996. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996

Institut haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI), 2003. *Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH).*

Marie Germide Oscar, JEAN-BAPTISTE, et Bonny JEAN-BAPTISTE. 2005. *Femmes et pouvoirs: enjeux pour un véritable développement en Haïti. Conférence présentée à la 11^{ème} Conférence générale de EADI.*

Ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCFDF), 2009. *Rapport Beijing + 15*

Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE). 2006. *Inégalités et pauvretés en Haïti*

SEN, Amartya. 2003. *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté.* Editions Odile Jacob, Paris

Sites consultés

<http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/intro1.htm>. CONTE, Bernard. 2003. *Le concept de développement*

¹ B. CONTE, 2003

² Cette classification a évolué depuis; on parle maintenant de: pays sous-développés, en voie de développement, développés ; il y a aussi le groupe des pays émergents tels Chine, Russie, Inde, Brésil, etc.

³ Gunnar MYRDAL, Cité par l'Agence française de développement, 2010.

⁴ B. CONTE. 2003.

⁵ E. BERR et J-M. HARRIBEY, 2005.

⁶ IHSI, 2000-01.

⁷ MPCE, 2006.

⁸ Cité par G. RIST. 1996.

⁹ A. SEN, 2003.

¹⁰ MCFDF, 2009.

¹¹ Cité par Alter presse <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12032>.

¹² MPCE, 2006.

¹³ Il suffit d'observer les publicités pour comprendre l'offre démesurée de filières professionnelles qui offrent peu d'opportunités d'emplois : ticketing, marketing, opérations bancaires, opérations douanières, etc. Un autre tour dans ces écoles permet de constater la forte présence des jeunes filles qui s'y engouffrent faute d'avoir des opportunités plus sérieuses ou la possibilité d'accéder à l'université. Il est clair que ces dernières vont en majorité constituer le lot des chômeuses ou en éternel recherche d'emploi.

¹⁴ DeGROOTE, 1997, cité par M.G. JEAN-BAPTISTE et B. JEAN-BAPTISTE, 2005.

¹⁵ Banque mondiale, 2012.

¹⁶ Op. cit.